

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les pangermanistes contre le Cabinet Wirth. La détente reste donc « officielle », le boche ne désarme pas ; il nous faut, cependant, « la justice et la sécurité ». — La situation reste troublée en Haute-Silésie. L'accord difficile au sujet de cet angossant problème. — La guerre générale, urgente, pour sauver le bolchevisme !

Les pangermanistes poursuivent une campagne ardente contre le Cabinet Wirth. Ces gens-là ne pardonnent pas au Chancelier de vouloir loyalement tenir les engagements pris. La détente dont on a parlé reste officielle, les Allemands ne désarment pas. Excitée par les ploutocrates Sinnes et Thyssen, l'opinion publique reste hostile au respect de la parole donnée.

Dans une lettre intéressante et documentée, le correspondant du Temps à Berlin, nous dépeint l'invariable mentalité des vaincus qui refusent d'accepter les conséquences de la défaite.

Pour éviter de nouvelles déceptions, dit-il, et peut-être l'avortement de notre action récupératrice, il faut suivre surtout ce qui se trame dans l'ombre, pour ne pas être surpris par ce que les distraits appellent l'imprévu. Depuis l'armistice, il ne s'est jamais rien produit d'imprévu en Allemagne. Tous les ministres, députés, financiers, professeurs, diplomates, tout le monde, les femmes même et les enfants, ont répété : « Nous ne payerons rien ; le traité de Versailles est inexécutable, personne n'osera nous contraindre. L'Angleterre, l'Amérique, les bolchevistes nous aideront à ne pas tenir nos engagements. »

Croyez-vous que, parce que, « le couteau sur la gorge », comme ils disent, 220 députés ont accepté l'ultimatum et trouvé péniblement quelques hommes bien intentionnés pour figurer dans ce ministère de la capitulation ; croyez-vous que l'Allemagne va brusquement se convertir à l'idée de tenir les engagements pris ? L'erreur serait commode, mais fatale. Cette évolution ne peut se faire que très lentement, sous l'influence de circonstances particulières, ou bien de catastrophes qu'on préfère ne pas envisager.

Le « non » du ministère précédent répond bien au sentiment de l'immense majorité du pays. Le « oui » du Chancelier Wirth correspond à un essai loyal, mais il ne trouve pas d'écho dans le Reich. Le peuple s'en tient au « non » de von Simons !... C'est pourquoi la presse, en général, prévoit l'écroulement prochain et probable du Cabinet Wirth.

Puissent les Alliés maintenir entre eux un accord étroit. Ils ne sont pas au bout des déceptions et ils ne triompheront des difficultés multiples, sans cesse renouvelées par la Prusse, que par une entente sincère qui seule permettrait une politique coercitive efficace, si cette politique devenait nécessaire.

En tout cas, il faut le répéter sur tous les tons, la France sait bien qu'elle ne peut compter sur une réparation intégrale ; elle se borne à réclamer « la justice et la sécurité », comme l'a dit M. Raoul Péret à Loudun. Notre pays a une politique essentiellement pacifique, mais la paix ne peut exister que si « l'ère est close des marchandages, des compromis et des chiffons de papier ».

La France veut, dans la limite du possible, la réparation des dommages causés. Elle veut, ensuite, être en sécurité pour travailler dans le calme à son relèvement.

C'est un programme qui ne saurait porter ombrage à ses voisins, fussent-ils d'un égoïsme exagéré !

La situation reste essentiellement troublée en Haute-Silésie. Le gouvernement de Berlin paraît impuissant à imposer sa volonté aux bandes de volontaires qui continuent à passer la frontière et à attaquer les Polonais.

M. Lloyd George voit là une raison pour précipiter la réunion du Conseil suprême. M. Briand estime, au contraire, que la réunion est vaine si les délégués n'y arrivent pas animés d'un esprit de conciliation de nature à aplanir les difficultés du problème. Or, il semble bien que l'opinion bri-

tannique soit catégorique : nos voisins veulent donner satisfaction à l'Allemagne.

Discutant, il y a quelques jours, l'attitude du Premier anglais, le Temps écrivait :

Ainsi la France est condamnée à se quereller avec les Allemands, parce qu'elle seule est chargée de leur imposer le respect du traité. Elle porte le poids de toutes les rançons héréditaires, de toutes les poussées nationales qui grandissent outre-Rhin. Mais elle n'a point les principaux bénéfices de la guerre. Elle est haïe en raison de ce que les autres ont encaissé, et elle est paralysée quand elle veut se servir elle-même.

On comprend que les Etats-Unis n'aient pas voulu partager avec nous, en ratifiant le pacte d'alliance ou le pacte de la Société des Nations, le rôle ingrat que nous jouons sur le Rhin.

Mais faut-il subir indéfiniment la politique de M. Lloyd George ? N'aurons-nous jamais une politique française à lui opposer ? Il excelle à diviser. Il dresse les uns contre les autres tous les peuples du continent. Ne saurons-nous pas les unir ?

Plus que jamais ce commentaire est de circonstance. Lloyd George s'imagine avoir détruit le militarisme prussien alors que ses actes tendent à le fortifier. Ce n'est pas sans danger pour l'avenir !...

Pour le présent, la France estime que le total des concessions est suffisant. Risques pour risques, elle ne peut plus admettre que tous les règlements se fassent contre elle.

Si donc les Alliés doivent aller à Boulogne avec une opinion très arrêtée et pour soutenir deux thèses inconciliables, mieux vaut retarder un choc fâcheux.

M. Briand a un mandat très net de la Chambre française : il doit être pour une solution conciliante ; à la condition, toutefois, que le traité de Versailles et, partant, les droits des Polonais soient respectés.

Tout autre décision serait blâmée par le peuple français.

Mieux vaut donc chercher une solution de conciliation par une réunion préparatoire d'experts avant une réunion qui ne donnerait aucun résultat à l'heure actuelle.

On a lu, ces jours-ci, la note secrète envoyée par Tchitchérine, le 6 février, aux représentants des soviets à l'étranger :

Le travail actif de nos représentants doit tendre à envenimer les querelles nationales qui existent déjà... Notre tâche est d'embrouiller les intérêts anglo-français et franco-italiens... Il nous faut commencer à utiliser les conflits surgissant sur le terrain nationaliste... Les intérêts de la Hongrie et de ses pays limitrophes ne peuvent que s'améliorer au conflit armé, qui intéresserait sans doute l'Italie et pourrait provoquer une conflagration européenne.

C'est ainsi que parlent les tyrans de Moscou. Ils travaillent uniquement dans le but de rallumer l'incendie européen. Là, seulement, est le salut du bolchevisme. Moscou en fait l'aveu cynique. Il y a même urgence. La guerre « libératrice » presse. Il faut « dans les 6 mois », à dater de février, afin de « renforcer la position des rouges ».

Et voilà !

Nos bons extrémistes affirment que sans les efforts des bolchevistes la guerre aurait déjà repris en Europe. Heureusement le prolétariat veille. Le bon prolétariat russe, en particulier, grâce à lui la paix bienfaisante s'établit à demeure dans notre vieux continent. C'est l'Humanité qui dénonçait notre militarisme lors de la dernière interpellation, à la Chambre, s'attira cette interruption : « Prêchez donc le désarmement à la Russie ». « La Russie, riposta Cachin avec hauteur, n'arme que pour se défendre contre les gouvernements bourgeois. »

Tchitchérine donne au leader communiste, de l'Humanité un cruel démenti : La Russie veut la guerre, elle la veut vite, elle la veut générale. C'est indispensable à l'existence des soviets.

Lénine ne peut continuer à régner que si le sang coule à flot, si les ruines s'accumulent, si les atrocités s'intensifient !

Qui n'accepte de voir s'accroître la misère humaine pour consolider le « trône » du tsar rouge est un ennemi du peuple, diront nos bons extrémistes ?

Est-ce l'avis des travailleurs ?

A. C.

INFORMATIONS

Le désarmement de l'Allemagne

La Bavière résiste aux injonctions de Berlin. Mais le chancelier fait preuve d'une fermeté louable. Il compte se rendre en personne à Munich pour juger lui-même de l'exécution de ses instructions et pour triompher des dernières résistances partielles qui pourraient encore exister.

Un congrès ouvrier tenu hier à Munich et réunissant 250.000 membres, s'est prononcé à l'unanimité pour le désarmement.

Mais les pangermanistes sont incorrigibles !

Dimanche a eu lieu, à Berlin, une réunion en l'honneur des membres du 4^e régiment de la garde morts au champ d'honneur et en présence du prince Eitel-Friedrich ; elle a donné lieu à une manifestation qui ne peut qu'être considérée que comme une provocation.

On sait que les princes de Hohenzollern ont été autorisés à demeurer en Allemagne à condition de savoir se faire oublier.

Alors que la manifestation prenait fin, après un discours de l'ancien colonel du régiment, Reinhardt, le prince Eitel-Friedrich, accompagné du général von Carlowitz, a passé devant le front des troupes. Les compagnies de l'ancien régiment de la garde, auxquelles étaient mélangés des contingents de la Reichswehr, ont ensuite défilé au pas de parade et musique en tête devant le prince et les généraux présents.

Injures allemandes

Extrait de la Deutsche Zeitung : « Il n'y a guère de peuple qui soit autant porté que la France à la cruauté bestiale et à l'avidité. Dès qu'il est sorti de sa cave, c'est-à-dire dès que les forces de ses adversaires ne lui opposent plus de barrières, le Français est affamé. Aussi prenez garde, peuples d'Europe ! »

Le Conseil suprême

Le gouvernement anglais insiste pour que la prochaine réunion ait lieu au milieu de la semaine prochaine. La France n'a pas encore statué sur cette demande.

Le prince héritier du Japon en France

Le prince impérial du Japon, venant de Londres par Portsmouth et le Havre, est arrivé à Paris par train spécial mardi dernier.

Le prince a été reçu hier par le Président de la République. Un dîner a été offert en son honneur à l'Élysée.

Mort de l'évêque de Meaux

Mgr Marbeau, évêque de Meaux, est décédé à l'âge de 76 ans et demi. Il était évêque de Meaux depuis 1911. Précédemment, il était curé de Saint-Honoré-d'Eylau. Le pape l'avait fait comte romain, la semaine dernière, à l'occasion de son cinquantenaire sacerdotal.

Le Congrès des Cheminots

Les majoritaires l'emportent. Le Congrès national des cheminots vient de s'ouvrir à Paris. Cent mille adhérents sont représentés alors qu'avant la grève les syndicats étaient plus de 300.000. Mais les éléments pondérés et sérieux ont fui les syndicats. Dans ces conditions on s'attendait à voir le Congrès actuel se prononcer pour les théories de Moscou.

Le premier vote a été une déception pour les extrémistes. Par 54.000 voix contre 46.000, le Congrès refuse de s'aiguiller vers le communisme.

Un sinistre à Bordeaux

Un incendie, qui prit aussitôt de vastes proportions, s'est déclaré dans les magasins de la Compagnie Transatlantique, au quai des Chartons. L'alarme a été donnée aux pompiers de tous les postes de la ville, qui accoururent et s'efforcèrent de circonscire le fléau. Les maisons voisines furent préservées. Le gardien de nuit ayant disparu, on ignore la cause du sinistre.

En Italie les employés de l'Etat décident la grève perlée

De Rome : Les employés de l'Etat à l'exception des cheminots et des magistrats, ont déclaré la grève perlée, le gouvernement n'ayant pas donné suite à leurs demandes d'augmentation de traitements. Le ministre du Trésor a refusé d'accepter leurs revendications pour ne pas charger le budget de l'Etat.

Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour faire face à la situation.

Le conflit Gréco-Turc

Les insultes renouvelées de la part des Kemalistes envers l'Angleterre et la violation de certaines promesses faites à l'Entente incline les Alliés à modifier leur attitude de neutralité envers la Turquie.

Voilà ce qui pourrait changer la face des choses en Asie-Mineure !...

Ça va mal en Russie

Soulèvement à Moscou. On mande d'Helsingfors au Times que le mécontentement est de plus en plus grand à Pétrograd. Il est toujours causé par la répartition défectueuse des vivres.

Le bruit court, d'autre part, qu'un soulèvement se serait produit à Moscou. Suivant d'autres nouvelles, les ouvriers et les troupes communistes se livreraient à de violents combats dans les rues de Moscou.

Sur la route amère

Suivant une dépêche de Reval, Lénine aurait l'intention de restituer à leurs possesseurs les fabriques et entreprises de moins de trois cents ouvriers. Les recettes seraient contrôlées par l'Etat.

Aveu de Krassine

Krassine, de passage à Berlin, en se rendant à Londres, a fait des déclarations à un organe communiste. Elles sont pessimistes, en ce qui concerne la situation en Russie.

Chute du gouvernement bolcheviste d'Extrême-Orient

Une dépêche datée de Vladivostok, 28 mai annonce :

Le 26 mai, le gouvernement bolcheviste de la province maritime a été renversé par la population révoltée. L'armée Kaffel, quoique désarmée, aida les insurgés. Le pouvoir est aux mains d'un conseil de délégués de 56 organisations publiques et politiques d'Extrême-Orient, qui a constitué un gouvernement provisoire et annoncé la convocation d'une Assemblée constituante destinée à garantir les principes démocratiques.

Tirages financiers

Le lot d'un million

Credit National 1919	Le numéro 1.733.216 gagne 1.000.000 de francs ; le numéro 6.022.998 gagne 500.000 francs. Les cinq numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 212.706, 493.462, 502.543, 4.562.823, 5.260.491. Les dix numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs : 544.310, 1.893.850, 2.159.811, 2.857.415, 4.775.287, 4.840.685, 5.185.306, 5.762.332, 6.896.738, 7.629.670.
----------------------	--

Chambre des Députés

Séance du 31 mai 1921

On adopte, après discussion, un projet de loi ayant pour objet d'approuver une convention passée par la Cie des chemins de fer du Midi et ayant pour but de faire cesser la concurrence avec la batellerie.

On reprend ensuite la discussion du projet ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

La Chambre a tenu une séance de nuit pour examiner le budget des dépenses recouvrables retour du Sénat.

Après une courte discussion l'ensemble est voté à mains levées.

Sénat

Séance du 31 mai 1921

Le Sénat a tenu deux séances aujourd'hui pour poursuivre l'examen du budget des dépenses recouvrables. On vote plusieurs chapitres. Plusieurs sénateurs et notamment M. Lebrun s'occupent de l'offre allemande de 25.000 maisons en bois pour les régions dévastées.

L'après-midi M. Loucheur trace le programme du gouvernement pour la restauration des régions dévastées. Il admet l'emploi de la main-d'œuvre allemande, mais seulement dans les régions désertiques. Les ouvriers allemands seront payés en monnaie allemande. Pour les maisons en bois, aucune obligation absolue n'existe de les prendre en Allemagne, la concurrence française peut jouer.

Les chapitres du budget sont votés. M. Héry reprend la motion déposée hier. Il estime que l'accord de Londres sacrifie totalement les intérêts de la France. Les décisions de Londres doivent être discutées par le Parlement.

M. Briand répond avec feu :

Nous voulons nous faire payer, dites-vous, nous avons des soldats ! Soit, demain vous appellerez les réserves, et après ? Vous irez plus loin, et alors... Debout les classes ! Notre pays est solide dans son patriotisme, mais est-il possible de lui demander l'effort d'hommes et d'argent qui seraient la conséquence de la politique que vous préconisez.

Voilà ce que j'ai vu au travers du discours de M. Héry.

« Moi, j'ai pris le système des moyens. Quel est le chiffre exact de notre triomphe ? Il varie chaque jour. La Commission des réparations en a fixé un, l'Allemagne s'est inclinée, elle commence à payer. »

Le Président du Conseil, en terminant, s'écrie : J'ai pris ma responsabilité, au Sénat de prendre la sienne. Le gouvernement pose la question de confiance.

L'amendement de M. Héry est repoussé par 269 voix contre 8.

CHRONIQUE LOCALE

LE PAIN

Qui n'a maudit cette mixture abominable, indigeste et nuisible qui a délabré nos estomacs pendant des mois et des années ?... Réjouissons-nous : le mauvais pain ne sera bientôt plus qu'un triste souvenir.

Depuis le 1^{er} juin, la farine de froment employée pour la panification ne peut plus contenir que DIX 0/0 de succédanés et encore, sur ces 10 0/0, il doit y avoir, au minimum, 5 0/0 de farine de seigle ; le solde doit être obligatoirement de la farine de méteil, de la farine de fèves et, éventuellement, de la farine de maïs.

C'est le Journal Officiel qui fixe la chose par décret. Ce dernier déclare, en outre, que les sanctions prévues par les décrets des 25 août 1920 et 9 mai 1921 et par la loi du 10 février 1918 sont applicables aux infractions aux dispositions du présent arrêté.

Nous pouvons donc espérer que le pain va s'améliorer rapidement. En certains endroits, en particulier dans les grandes villes, on mange déjà un pain de meilleure qualité.

Les meuniers ont intérêt à s'attacher, depuis que leur a été rendue la liberté de circulation et que joue de nouveau entre eux la concurrence, à mieux trier le grain qu'ils écrasent et à faire la farine plus blanche.

Les boulangers, de leur côté, sauront s'adresser au meunier le plus consciencieux afin de faire un pain qui attire la clientèle.

Ce sera un premier résultat, fort appréciable. Il ne restera plus qu'à attendre le second : l'amélioration du prix.

Cela viendra inévitablement.

La répression des fraudes sur le vin

M. Bonnefoy, ministre de la justice, a adressé aux procureurs généraux la circulaire suivante :

Ma circulaire du 22 mars 1921 vous a signalé l'intérêt qui s'attache à la stricte application des dispositions de la loi du 24 juillet 1894 sur le mouillage des vins.

A l'heure où la viticulture française, qui constitue une des sources principales de la richesse nationale, traverse une crise si redoutable, j'appelle particulièrement votre attention sur la nécessité, dans les circonstances actuelles, d'assurer une répression énergique et sévère de toutes les fraudes relatives à la falsification des vins. Les parquets devront donc collaborer à l'action du gouvernement, qui, en sauvegardant la santé publique, a le souci de veiller également aux intérêts de la viticulture et du commerce des vins en général.

Pour me permettre de contrôler avec efficacité l'œuvre des tribunaux en cette matière, je désire que, sur les états mensuels qui me sont adres-

sés en exécution de la circulaire du 5 mars 1907, une rubrique spéciale soit affectée aux poursuites exercées pour infractions aux lois sur les fraudes en matière vinicole.

Quatre arguments contre l'assurance d'Etat

L'assurance d'Etat — on sait qu'un projet existe à ce sujet — continue à avoir mauvaise presse.

Les principaux reproches qu'on fait au projet gouvernemental instituant les assurances sociales, sont les suivants :

Ce serait là un nouveau progrès de l'étatisme, amenant avec lui son habituel cortège de fonctionnaires, et tendant à endormir la volonté et l'initiative individuelles au moment même où elles sont la condition première et indispensable de notre relèvement économique.

Ce serait pour l'Etat une source de sacrifices financiers formidables, au moment où il est précisément le plus pauvre. Ajoutons que les chiffres auxquels les statisticiens du Ministère du Travail évaluent la contribution du Trésor, semblent au-dessous de la vérité !

Ce serait aggraver les charges déjà si lourdes de l'industrie en augmentant par répercussion le prix de la vie, qui commence à baisser.

Ce serait, grâce au système de la retenue, par le patron, d'une partie du salaire du travailleur, créer, comme l'a montré déjà l'expérience, une nouvelle source de conflits entre le Capital et le Travail.

90 députés de moins

A la suite du recensement et par application de la loi du 12 juillet 1919, la prochaine Chambre comptera 90 députés de moins.

Dans notre région, perdront un député : la Gironde, le Cantal, la Corrèze, la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne ; en perdront deux : le Gers, les Landes.

Le Lot conservera ses trois députés... parce que chaque département doit avoir un minimum de 3 représentants au Palais-Bourbon.

Compatriote

Notre compatriote, M. Jean Delport, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être reçu, avec la mention « Très bien », à la 3^e année de médecine, devant la Faculté de Toulouse. Nos félicitations.

Aviron Cadurcien

L'équipe première de l'Aviron qui fera dimanche ses débuts en outrigger, aux régates d'Agen, est définitivement formée comme il suit : Lacoste aîné, Combalbert, Henras, Audubert ; barreur ; Bénard.

Un match de classement s'est disputé mercredi soir sur le Lot pour constituer la 2^e équipe qui doit participer à ces régates, en voile de mer (débutants).

La victoire a été remportée par l'équipe Marmiesse, Brunet, Ségué, Aguzou ; barreur ; Imbert.

Nous souhaitons un vif succès à ces deux vaillantes équipes qui auront à cœur de représenter dignement les couleurs cadurciennes.

Les Gourdonnais à Paris

L'Assemblée générale de la Grappe du Quercy a complété le Conseil d'administration en désignant MM. Aussel, Landes, Codommien, Carbone et Labrunie, et la semaine dernière le bureau de la Société a été composé comme suit : Président : Vialle, de Frayssinet ; vice-présidents : Faurel de Souillac, Girles Gaëtan, de Gourdon, Alfred Fallières, de Concorès ; trésoriers : Barrières, de Floirac, et Duos, de Vaillac ; secrétaires : Bescol, de Frayssinet, et Eugène Villars, de Labastide.

M. Laborie, de Peyrilles, président sortant, qui avait occupé ces fonctions pendant plus de trois ans et qui d'après les statuts ne pouvait être renommé, a été désigné par acclamations président honoraire.

En effet, toujours dévoué, toujours prêt à rendre service notamment pour le placement de nos compatriotes sans travail, il avait réuni dans la colonie gourdonnaise l'amitié et la sympathie de tous.

Il fut entendu, que le nouveau siège social de la Société serait à la brasserie Lipp, 151, boulevard St-Germain, établissement très central, et tenu par un de nos dévoués compatriotes, l'ami Hébrard.

Une sortie fut projetée et décidée pour la grande banlieue de la Capitale ; les sociétaires seront invités à se rendre à Arpajon (Seine-et-Oise) respirer l'air pur de la campagne de

la Beauce, moins belle hélas, que celle du Quercy. Le meilleur accueil leur sera réservé le 19 juin chez l'ami Barro, du Vigan, qui tient un superbe restaurant à Arpajon et qui fera de la bonne cuisine lotoise à tous les compatriotes qui iront lui rendre visite.

Fête de l'A. R. A. C.

On nous a remis, hier matin, une note relative à la Fête organisée par l'A. R. A. C. pour les 4 et 5 juin.

Nous ne demandons qu'à être agréables à toutes les Sociétés locales, mais est-il excessif de prier les associations qui sollicitent la publicité des journaux de donner les communiqués en même temps à tous ? Or, la note reçue avait déjà paru, la veille, dans un journal régional....

L'A. R. A. C. organise donc, pour dimanche, des fêtes avec le concours de plusieurs sociétés musicales de la région.

Festival dans l'après-midi. Au concert du soir, on aura le plaisir d'entendre M. Tharaud, le talentueux ténor de l'Opéra-Comique, Mlle Darippe, du Covent-Garden de Londres et Timbal de l'Opéra de Nice.

Après boire, V... entama une idylle avec une marchande foraine, Marie Lespinasse, âgée de 45 ans. Le dénouement eut lieu dans l'écurie d'une auberge.

Dans la soirée V... constata qu'on lui avait volé 3.400 francs. Ses soupçons se portèrent sur la galante marchande. Il porta plainte. La femme vient d'être arrêtée à Sarlat.

Elle a été écrouée à la prison de Cahors. Elle reconnaît avoir consommé avec M. V..., mais là, d'après elle, se bornent les relations qu'elle eut avec le vieillard.

L'instruction se poursuit.

Aux Assises
La Cour de cassation vient de casser pour vice de forme et renvoyer devant la Cour d'assises du Lot une affaire Boy. Cet individu avait été, il y a quelques mois, condamné par le jury de Lot-et-Garonne, pour tentative de meurtre commis sur un courrier nommé Coulan, et s'était pourvu devant la Cour suprême.

Elle a été écrouée à la prison de Cahors. Elle reconnaît avoir consommé avec M. V..., mais là, d'après elle, se bornent les relations qu'elle eut avec le vieillard.

L'instruction se poursuit.

Probité
M. Cubaynes Frédéric, forgeron à Flaungnac, perdit mercredi son portefeuille qui fut retrouvé par M. Lacoste secrétaire de Mairie.

Son propriétaire est venu le réclamer au Bureau de police et a vivement remercié M. Lacoste.

M. Lestrade Henri, domestique à Concois, a perdu le jour de la foire de la St-Clair, un portefeuille contenant une forte somme. Ce portefeuille a été retrouvé par M. Valadié, employé d'octroi, qui en a fait la déclaration au Bureau de police.

Nos félicitations à MM. Lacoste et Valadié.

Favorisé par le sort
M. Quennesson Emile, 1, rue du Petit-Mot, à Cahors, propriétaire du titre n° 576.013, série 4, tarif 63 de la Société, La Française Capitalisation, se trouve gagnant de la somme de 2.500 fr. au tirage du 15 avril 1921.

Accident
Lundi soir, M. Elie Bro, négociant, rue Maréchal Foch, se trouvant à sa vigne, monta sur un cerisier pour cueillir des cerises. Par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba sur le sol.

Relevé par des voisins, il fut transporté à son domicile où il reçut les soins de M. le Docteur Aussiet, qui constata de fortes contusions aux jambes. L'état de M. Bro nécessitera un long repos.

Accident de voiture
Un accident de voiture qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit mercredi matin sur la route de Bégous en face la fontaine des Jacobins.

Deux voitures se dirigeant vers Cahors se sont heurtées violemment et l'une d'elles, contenant 4 personnes, fut renversée par le choc. Dans la chute, une de ces 4 personnes, Mme Bach de Concois, a eu de nombreuses contusions et le bras droit fracturé. Elle a été transportée à l'hôpital, où elle a reçu les premiers soins.

Le conducteur de la deuxième voiture a continué sa route sans se préoccuper du dommage causé !

Compound-Club Cadurcien
Réunion demain vendredi à 20 heures au siège social. Ordre du jour : participation de la société à la grande fête sportive de Puy-l'Évêque, dimanche 5 juin prochain.

Le prix des pâtes alimentaires

Par décret paru au Journal Officiel, le décret du 10 décembre 1920 réglementant les prix maxima de vente des pâtes alimentaires, quel qu'en soit le pays d'origine, est abrogé.

Suit un arrêté fixant les prix de cession de blé dur aux semouliers (105 fr.) et de farine (de blé 150 fr., de seigle 120 fr.) aux fabricants de pâtes alimentaires, biscuitiers, boulangers (pour la fabrication de croissants et de pâtisseries), pâtisseries et fabricants de produits de régime.

Perdu
Le jour de la foire de la St-Clair, Mme Pradié Marie, propriétaire à Uzech-les-Oules, a perdu un portefeuille contenant une somme assez importante et des photographies.

— Le même jour, Mme veuve Estou, étameuse à Calamane, a également perdu son portefeuille.

Déclaration en a été faite au Bureau de police.

Arrestation
Nous avons relaté, en son temps, le vol dont avait été victime M. V..., âgé de 70 ans, propriétaire à Montamel, venu à Cahors un jour de foire.

Après boire, V... entama une idylle avec une marchande foraine, Marie Lespinasse, âgée de 45 ans. Le dénouement eut lieu dans l'écurie d'une auberge.

Dans la soirée V... constata qu'on lui avait volé 3.400 francs. Ses soupçons se portèrent sur la galante marchande. Il porta plainte. La femme vient d'être arrêtée à Sarlat.

Elle a été écrouée à la prison de Cahors. Elle reconnaît avoir consommé avec M. V..., mais là, d'après elle, se bornent les relations qu'elle eut avec le vieillard.

L'instruction se poursuit.

Aux Assises
La Cour de cassation vient de casser pour vice de forme et renvoyer devant la Cour d'assises du Lot une affaire Boy. Cet individu avait été, il y a quelques mois, condamné par le jury de Lot-et-Garonne, pour tentative de meurtre commis sur un courrier nommé Coulan, et s'était pourvu devant la Cour suprême.

Elle a été écrouée à la prison de Cahors. Elle reconnaît avoir consommé avec M. V..., mais là, d'après elle, se bornent les relations qu'elle eut avec le vieillard.

L'instruction se poursuit.

Probité
M. Cubaynes Frédéric, forgeron à Flaungnac, perdit mercredi son portefeuille qui fut retrouvé par M. Lacoste secrétaire de Mairie.

Son propriétaire est venu le réclamer au Bureau de police et a vivement remercié M. Lacoste.

M. Lestrade Henri, domestique à Concois, a perdu le jour de la foire de la St-Clair, un portefeuille contenant une forte somme. Ce portefeuille a été retrouvé par M. Valadié, employé d'octroi, qui en a fait la déclaration au Bureau de police.

Nos félicitations à MM. Lacoste et Valadié.

Favorisé par le sort
M. Quennesson Emile, 1, rue du Petit-Mot, à Cahors, propriétaire du titre n° 576.013, série 4, tarif 63 de la Société, La Française Capitalisation, se trouve gagnant de la somme de 2.500 fr. au tirage du 15 avril 1921.

Accident
Lundi soir, M. Elie Bro, négociant, rue Maréchal Foch, se trouvant à sa vigne, monta sur un cerisier pour cueillir des cerises. Par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba sur le sol.

Relevé par des voisins, il fut transporté à son domicile où il reçut les soins de M. le Docteur Aussiet, qui constata de fortes contusions aux jambes. L'état de M. Bro nécessitera un long repos.

Accident de voiture
Un accident de voiture qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit mercredi matin sur la route de Bégous en face la fontaine des Jacobins.

Deux voitures se dirigeant vers Cahors se sont heurtées violemment et l'une d'elles, contenant 4 personnes, fut renversée par le choc. Dans la chute, une de ces 4 personnes, Mme Bach de Concois, a eu de nombreuses contusions et le bras droit fracturé. Elle a été transportée à l'hôpital, où elle a reçu les premiers soins.

Le conducteur de la deuxième voiture a continué sa route sans se préoccuper du dommage causé !

Compound-Club Cadurcien
Réunion demain vendredi à 20 heures au siège social. Ordre du jour : participation de la société à la grande fête sportive de Puy-l'Évêque, dimanche 5 juin prochain.

de 45 à 90 fr. pièce, suivant grosseur.

Marché. — Poules grasses : 3 fr. 25 ; poulets : 3 fr. 50 ; canards : 3 fr. ; lapins privés : 1 fr. 50 ; dindes 3 fr. ; le tout le 1/2 kilog. Œufs : 2 fr. 75 la douzaine ; Oisons : 16 à 25 fr. la paire ; petits canards : 5 à 10 fr. la paire.

Halle. — Blé : néant ; maïs : 38 fr. les 80 litres ; pommes de terre : 16 fr. les 50 kilos.

Moutons. — Moutons gras : 2 fr. ; agneaux : 2 fr. 25, le tout le 1/2 kilog. ; brebis d'élevage : de 80 à 140 fr. suivant grosseur et qualité.

On a trouvé
Depuis des siècles on a trouvé que l'eau Saint-Martial, laxative et dépurative, était le meilleur remède naturel pour les maladies de l'intestin et de la peau.

HORAIRE DES TRAINS POUR LA GARE DE CAHORS

Voici l'horaire rectifié pour le service d'été :

Ligne de Brive à Montauban			
Arrivée :	6 h. 17	Départ :	6 h. 21
	7 h. 17		7 h. 21
	11 h. 47		12 h. 32
	17 h. 28		17 h. 42
	19 h. 44		20 h. 00
	20 h. 16		20 h. 20

Ligne de Montauban à Brive			
Arrivée :	7 h. 45	Départ :	8 h. 10
	11 h. 59		12 h. 03
	17 h. 54		18 h. 04
	21 h. 35		21 h. 39
	22 h. 11		22 h. 15

Ligne de Libos			
Départs :	6 h. 05.		
	15 h. 30.		
	18 h. 15 (1).		
Arrivées :	10 h. 47.		
	19 h. 25.		

Ligne de Capdenac			
Départs :	8 h. 20		
	16 h. 02		
Arrivées :	10 h. »		
	19 h. »		

Les chiffres noirs indiquent les trains express.

(1) A lieu tous les samedis et jours de foire à Cahors.

Lauzès
Bal. — La jeunesse de Lauzès organise un grand bal, pour dimanche 5 juin. La fanfare de notre commune, sous l'habile direction de M. Malique, son excellent chef, prêtera son concours, et fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Les jeunes gens et jeunes filles des communes voisines sont priés de venir nombreux ; le meilleur accueil leur sera réservé, et des rafraichissements leur seront offerts.

Montcuq
Poste. — M. Léopold Ricors, facteur rural à Montcuq, est nommé facteur rural à Gorse, par permutation avec M. Lhorté, nommé à Montcuq.

Gindou
Syndicat agricole. — La réunion du syndicat agricole de Gindou a eu lieu dimanche dernier. Un certain nombre de personnes étaient présentes.

Le Président fit part à l'assemblée des projets d'installation du téléphone et de l'électricité dans la commune et parla de la nécessité de créer une puissante caisse de crédit rural pour aider les cultivateurs gênés par la crise agricole, et pour acheter les machines agricoles nécessaires, puis donna lecture du vœu suivant présenté par 60 membres du syndicat :

« L'assemblée des membres présents, émet le vœu que MM. les Sénateurs et Députés du Lot prennent en main, avec leurs collègues du midi au Parlement, la défense de la viticulture.

« Alors que toutes les cultures, y compris celle du tabac, sont actuellement justement rémunératrices, on ne voit pas pourquoi les viticulteurs agricoles, moins favorisés que les autres agriculteurs. »

« Ce vœu fut adopté à l'unanimité.

Biaris
Fête solitaire. — Le dimanche 22 mai 1921, a eu lieu à Biaris une « Fête du Printemps » donnée par l'association des anciens élèves de l'École Laïque.

Dans un hangar gracieusement offert par M. Bouin, le talent et l'imagination créatrice des organisateurs avaient très adroitement décoré et fleuri une scène improvisée.

Un programme judicieusement choisi permit aux spectateurs d'entendre la

« Belle au bois dormant » de Bûchort, accompagnée de morceaux de musique tirés de la meilleure inspiration de Haydn, Mozart, Schumann et Beethoven.

Le public apprécia le génie du poète populaire et goûta fort la musique de scène, très artistiquement nuancée par Mme Ginesle, qui fut l'animatrice de la fête.

Les costumes étaient du meilleur et du moins anachronique costumier.

Une très aimable fée, qui disait très bien les rimes, sut avec sa baguette magique de l'art nous élever à sa hauteur. Elle guida très sûrement les désirs d'un prince en amour et d'une délicieuse belle qui se révéla assez tôt pour devenir son éternelle fugitive.

Un éveillé petit chaperon rouge qui ne se laisse pas manger par le loup et de vrais suisses qui évoquent Yvette Guilbert, complétaient la distribution.

La danse du tambourin termina cette féerie et de gracieuses ballerines surent par leurs sourires et leur souplesse nous donner une vision exacte du « plateau ».

Parmi les autres artistes nous devons citer : une dame Tourte qui incarna la mesquinerie méchante et entêtée d'une petite bourgeoise, un Rondache valeureusement dévoué, un Mésange et une paquerette aimablement timides, un Marmajode impeccable et un blanc cuisinier mal réveillé qui sut cependant faire d'excellents gâteaux distribués par de gentilles quêteuses.

Pendant les entr'actes le talent dévoué de Mme Durrieu nous fit goûter de gracieuses rondes enfantines et nous rappela la chorégraphie grecque à la R. Duncan en faisant habilement exécuter par ses élèves la « Petite mouette », chant mimé de J. Dalcroze.

Un courageux appel adressé aux spectateurs par l'Association naissante des anciens élèves, afin de recruter de jeunes membres et surtout des membres honoraires, fut très bien accueilli par le public qui fut heureux par sa générosité de témoigner sa reconnaissance aux jeunes artistes et aussi d'assurer pour l'avenir le succès de nouvelles manifestations artistiques.

Espédaillac
La foire. — Favorisée par un temps nuageux, mais beau, la foire a été importante.

A noter une reprise des cours sur les agneaux, et les brebis qui se sont respectivement vendus 50 fr. et 80 fr. pièce en moyenne.

Sur le marché les cours suivants ont été relevés :

Œufs, 2 fr. 75 la douzaine, petits fromages, de 10 à 12 fr. le cent, petits oies moyennes, 16 fr., canards ordinaires, 5 fr., canards mulâtres, 9 fr., le tout la pièce.

Gourdon
Concours de la culture du blé et de la pomme de terre. — L'Office agricole départemental a décidé d'organiser avec la Société d'Agriculture du Lot, un concours de culture du blé dans l'arrondissement de Gourdon, siège, en 1921, du concours agricole départemental.

Un concours de culture de la pomme de terre est également organisé dans le même arrondissement.

Nous donnons ci-après les primes allouées pour ces différents concours :

1° Concours de la culture du blé
a) Culture de 50 ares et au-dessus. Primes de 100 fr., 80 fr. et 60 fr.
b) Culture de 25 ares à 50 ares. Primes de 50 fr., 40 fr. et 30 fr.

La commission pourra allouer une surprime de 20 0/0 aux cultures particulièrement bien tenues.

2° Concours de culture de la pomme de terre
a) Culture de 30 ares et au-dessus. Primes de 80 fr., 70 fr. et 60 fr.
b) Culture de 20 ares à 30 ares. Primes de 40 fr., 30 fr. et 20 fr.

La commission pourra allouer une surprime de 10 0/0 aux cultures particulièrement bien tenues.

Les agriculteurs de l'arrondissement de Gourdon qui désirent participer à ces concours doivent adresser leur demande d'inscription à la Société d'Agriculture ou à la Direction des services agricoles : dès à présent jusqu'au 15 juin pour le concours de blé ; du 15 juin au 15 juillet pour le concours de la pomme de terre.

Saint-Chamard
Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain, 5 juin, à 14 heures pour la session de mai.

Secrétaire de mairie. — M. Roques Edmond est nommé secrétaire de mairie en remplacement de M. Arnaudet, instituteur qui est démissionnaire.

Plaque commémorative. — Une plaque en marbre portant les noms de nos morts pour la France a été placée contre la façade de l'église par les soins de la municipalité.

Titulaire du débit de tabac. — M. Nouël Julien, 18 fois blessé, a été nommé titulaire du débit de tabac de Saint-Chamard, en remplacement de Mme veuve Auricoste décédée.

St-Projet
Grave accident. — Un grave accident s'est produit lundi, vers six heures et demie du soir, dans notre localité.

L'autobus Gourdon-Payrac revenait de cette dernière localité lorsque, arrivé au tournant de Mas-de-Braz, hameau de la commune de Saint-Projet, le moteur éparpilla les bouffis conduits par notre compatriote Amédée Roques, âgé de 60 ans. Les bêtes se mirent en travers de la route, barrant presque entièrement, avec la charrette, le passage.

Le conducteur de l'autobus freina très énergiquement, mais le lourd véhicule ne put stopper assez vite ; il heurta la charrette et, croit-on, le malheureux Roques qui était tombé à la renverse par suite du choc de ses animaux. On le releva sans connaissance avec une profonde blessure au front.

M. le docteur Coulon, appelé en toute hâte, lui prodigua des soins pressés, mais ne put se prononcer sur la gravité des blessures.

Nous espérons, cependant, que les jours de Roques ne sont pas en danger.

Souillac
Contributions Indirectes. — M. Bonel, vérificateur des contributions indirectes à la Pallice (Charente-Inférieure), est nommé en la même qualité à Souillac.

CHEZ NOS VOISINS FUMEL
Cirque Catalini. — Le Cirque Catalini doit s'installer à Fumel samedi 4 et dimanche 5 juin.

Ce grand cirque français comporte de multiples attractions, notamment « Le Gouffre de la mort », par les six champions cyclistes Catalini.

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame Léon MANHIBAL, Mademoiselle Jane MANHIBAL, Monsieur Henri MANHIBAL, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Françoise DELORD
Veuve Jean MANHIBAL

REMERCIEMENTS ET MESSE
Les familles PLANACASSAGNE, GUIRAUDET, BERBIER, ICHES, LUGAN, MARTIN et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle Marguerite MÉJA
leur cousine

Une messe de neuvaire sera célébrée, en l'église St-Urbain le samedi 4 juin courant, à 8 heures du matin.

Marché de La Villette
30 Mai 1921

ESPECES	ENTREES	RENOU	PRIX PAR KILO LES PORS SE COTENT AU 50 K. POIDS VIF		
			1 ^{er} qual.	2 ^{er} qual.	3 ^{er} qual.
Bœufs...	5.177	460	3,00	2,75	2,25
Vaches...					
Taureaux...					
Veaux...	3.396		3,25	3,00	2,50
Moutons...	12.908	448	3,50	3,25	3,00
Porcs...	5.932		4,80	4,60	4,50

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs, veaux et porcs, plus facile sur les moutons.

Imprimerie COUESLANT (Personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.



TOITURES EN PLAQUES ONDULÉES "EVERITE" COMPOSÉ DE FIBRES GAMIANTE & CIMENT TOITURES EN TÔLES ONDULÉES GALVANISÉES ARDOISES POUR TOITURES 60X60 ET 40X40

Demandez Prix et Brochures
R. Birds'Chedler
15, Avenue de Paris - PLAINE SAINT-DENIS

UNE FEMME GUÉRIE de l'ENTÉRITE par l'eau de SAINT-MARTIAL

Nous écrivit :
« J'étais atteinte d'entérite avec constipation et j'avais de la fièvre. J'ai bu trois verres par jour d'eau de Saint-Martial ; après huit jours de traitement mes selles sont revenues normales et je me suis trouvée améliorée. »

Signé : Vve SOULIÉ,
à Loubéjac (Dordogne).

L'eau de Saint-Martial est le remède le plus facile et le plus agréable à prendre. C'est aussi le moins dangereux et le plus efficace.

Prix : 2 fr. 25 dans toutes les bonnes pharmacies.

Pour tous renseignements écrire : Source Saint-Martial, par Duravel (Lot), Dépositaire Général à Cahors : M. Paul ORLIAC, Pharmacie Normale.

FOUDRES DE DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 58.
AU REICHSTAG. — De Berlin : Les diverses fractions du Reichstag se sont réunies séparément, après les déclarations du chancelier Wirth, pour arrêter l'attitude à prendre. La séance a été renvoyée à aujourd'hui.

ON STINCLINERA. — Le Reichstag n'a manifesté ni son approbation ni son opposition aux déclarations gouvernementales. De l'avis des chefs de partis de la coalition, il faut s'attendre à l'approbation de la déclaration du gouvernement. Les indépendants voteront avec le parti de coalition. Le parti populaire allemand adoptera ce point de vue que la signature de l'ultimatum oblige l'Allemagne à agir loyalement. Le gouvernement est donc assuré d'une majorité effective.

DANS LE MINISTÈRE ALLEMAND. — On annonce de Francfort qu'il est question de la nomination du secrétaire d'Etat Bergmann au poste de directeur de la Deutschbank à Berlin ou comme représentant à l'étranger.

EN AUTRICHE. — De Londres : Le New-York Herald dit que le Cabinet autrichien a démissionné, car, dans les milieux diplomatiques, on s'attendait à un ultimatum de la Grande et Petite Entente à la suite des plébiscites de Salsbourg et de la Styrie. Il est presque certain que cet ultimatum sera présenté.

La presse parle de l'application prochaine de sanctions. On prévoit l'occupation du territoire autrichien.

KRASSINE AUX E.-U. — De Reval : Au cours de son prochain voyage au Canada, Krassine se rendra aux Etats-Unis dans le but de conclure un traité commercial avec le gouvernement américain.

ANGLETERRE ET SILESIE. — De Berlin : Le ministère de Défense nationale informe que les transports de troupes britanniques, de Cologne pour la Haute-Silésie, continueront encore pendant quelques jours.

A L'ARC-DE-TRIOMPHE. — Le prince japonais Hirohito s'est rendu, ce matin, à l'Arc-de-Triomphe pour déposer une couronne et des fleurs sur la tombe du Soldat inconnu. Il a reçu ensuite la colonie japonaise. Il assistera ce soir à un grand dîner diplomatique à l'ambassade du Japon.

LE COUPABLE

PAR François COPPÉE de l'Académie Française

XVIII

Combien d'hommes, racolés par une fille — car j'avais agi comme une fille — et la voyant tout à coup fondre en larmes et les supplier de s'en aller, auraient cru à un caprice stupide, à un coup de folie, et seraient partis en haussant les épaules. Lui, au contraire, m'avait écoutée sans ennui, avait senti que je disais vrai et m'avait largement secourue... Et je me dis alors que, malgré les crimes qu'il avait pu commettre, je restais, moi, son obligée ; et, tandis que tout le monde parlait de lui comme d'un monstre, et l'exécrait, et le maudissait, je me mis à penser à lui avec indulgence et douceur... Et puis, en lisant dans le journal tout ce qu'on disait du procès de Chrétien Forgeat, en songeant à tout ce monde de justice et de police qui s'acharnaient après lui, qui fouillait dans son passé et qui n'allait y découvrir sans doute que des choses décevantes, je compris que c'était mon devoir, à moi qui lui avais inspiré une bonne action, de la faire connaître, afin de rendre ses ju-

ges un peu moins sévères. Il fallait, pour cela, avouer une heure bien honteuse de ma vie ; mais je n'avais pas d'autre moyen de lui prouver que je n'étais pas une ingrate... Et c'est pourquoi, monsieur, j'ai raconté au juge d'instruction ma rencontre avec Chrétien Forgeat ; c'est pourquoi, quand vous m'avez appelée en son nom, je suis accourue et je vous ai redit toute l'histoire ; c'est pourquoi je suis prête à la répéter encore devant la Cour d'assises... Je ne suis qu'une pauvre femme, mais mon cœur me dit que j'ai raison d'agir ainsi. Je ne veux plus me souvenir que cet homme est un coupable, mais seulement qu'il est malheureux ; et cela me semble juste que, le jour où tous l'accableront et répéteront qu'il a été méchant, il y ait quelqu'un qui se lève pour affirmer qu'une fois, du moins, il a été bon.

Louise se tait ; elle a tout dit. Mais, tout à coup, la pauvre femme stupéfaite voit le vieillard se lever et venir vers elle, les bras ouverts, le visage inondé et tout bouffi de larmes. Il lui prend les mains, l'attire contre sa poitrine et la baise tendrement sur le front.

— Mon enfant, ma pauvre enfant, lui dit-il à travers ses sanglots, sachez d'abord qu'à partir d'aujourd'hui je me charge de vous et de votre petite fille, et que vous ne connaîtrez plus la misère... Il est, en ce moment, un homme à qui votre instinct de bonté dicte son devoir et donne l'exemple, un homme dont tout

l'orgueil est brisé, qui, comme vous, ne veut plus obéir qu'à son cœur et qui, pour sauver la tête de ce malheureux, avouera sa faute, lui aussi, et montrera toute sa honte.

XIX

A la lueur des globes de gaz, le Christ de la Cour d'assises souffre et saigne sur la muraille, tout au fond de la salle, parmi les boiseries sévères. Ce n'est pas pour bénir et pour pardonner qu'il ouvre les bras, ce corps blafard aux ombres noires, dont tous les muscles sont tendus par la douleur. De ses mains et de ses pieds troués, ne coule aucun